

FONTAINEBLEAU

Mobilisation pour sauver une halle en béton armé

La Ville de Fontainebleau veut transformer la place de la République en une véritable place de centre-ville. Le projet, confié à l'agence d'architecture et d'urbanisme Patrick Chavannes (AAUPC), comporte deux volets. D'abord, l'aménagement de l'espace public (arbres, fontaines sèches) et la construction d'une halle de marché (7 millions d'euros). Ensuite, l'extension (225 places) d'un parking souterrain, passant à 509 places (8 millions). Objectif: retrouver la configuration ancienne de la place assortie d'une approche contemporaine de l'espace, redonner une place conviviale à la ville, mettant en valeur l'hôtel de la Mission (XVII^e siècle, inscrit en 1949). «La halle du marché (70 m de longueur sur 22 m de largeur) est une construction sobre de métal et de verre, légère et transparente. Nous avons voulu rappeler l'esprit des clairières de la forêt de Fontainebleau, avec une canopée de verre permettant un jeu d'ombres et de lumière», explique Nicolas Van Bever, chef de projet requalification à l'agence



Photo de gauche, l'œuvre d'Henri Bard (architecte) et de Nicolas Esquillan (ingénieur) date de 1941; à droite, le projet d'AAUPC.



Patrick Chavannes. Promise pour 2015, elle sera, pour dégager l'espace, située latéralement sur la nouvelle place. Le permis de construire devrait être déposé à la mi-mars.

Permis de démolir accordé

Mais le projet présente une difficulté. Pour disposer de l'espace, il faut démolir l'ancienne halle en béton armé datant de 1941, située au milieu de la place. Or, il se trouve que c'est une œuvre de l'architecte Henri Bard et de l'ingénieur Nicolas Esquillan, auteur de la fameuse voûte mince en béton du Cnit de La Défense. Suite à l'obtention du permis de démolir, en octobre dernier, associa-

tions de défense du patrimoine comme la SPPEF (1), architectes, ingénieurs, historiens montent au créneau pour empêcher sa disparition. Pour l'ingénieur Michel Virlogeux, il s'agit ainsi de «l'un des plus beaux exemples de construction en béton armé d'entre les deux guerres», l'historien Jean-François Cabestan évoquant pour sa part «une coquille d'œuf en béton». Nicolas Van Bever, qui admet que la halle d'Esquillan présente des «qualités», répond que cette décision est mûrement réfléchi, et que les habitants ne témoignent pas d'attachement particulier pour ce bâtiment. «Ainsi, dit-il, cette halle en béton vampirise la place

de la République et empêche de développer un espace qualitatif. Si l'on veut faire une place efficace, on n'a pas d'autre choix que d'effacer cette halle, sorte d'aberration construite contre l'espace collectif.»

Deux recours ont été déposés par la SPPEF devant le tribunal administratif de Melun, l'un contre le permis de démolir pour erreur manifeste d'appréciation, l'autre étant un référé suspensif (le juge devait se prononcer le 7 février). Un troisième recours émane d'un collectif d'associations pour non respect des règles de concertation. ■ Hervé Guénat

(1) Société pour la protection des paysages et de l'esthétique en France.